



Droit administratif et fiscal

Par **barrere**, le **04/08/2008** à **10:25**

Mon pere est decédé . je voudrais récupérer son vehicule que ma mere me donne , la carte grise est au non de mon père . j ai aussi des frères .Qu'elle procedure dois je effectué aupres de la préfecturepour récupérer la carte grise merci